



GROUPE MDS
Mutuelle des Sportifs
MDS Conseil



IMPORTANT

LICENCE ASSURANCE 2016/2017

CHANGEMENT D'ASSURANCE

ATTENTION, la Ligue a souscrit, à compter du 1^{er} Juillet 2016, de nouveaux contrats d'assurance pour ses clubs et ses licenciés auprès de la Mutuelle des Sportifs (M.D.S). Les références de ces contrats sont les suivantes :

- **Contrat Individuelle Accident n°980A18** souscrit auprès de la Mutuelle des Sportifs (M.D.S.).
- **Contrat Responsabilité Civile & Assistance Rapatriement n°4025594.P** souscrit par la M.D.S. pour le compte de la Ligue auprès de la MAIF.

VOTRE DECLARATION EN CAS D'ACCIDENT

- **NOUVEAUTE** : pour une meilleure efficacité de traitement, vous avez désormais la possibilité de faire votre déclaration d'accident en ligne via la plateforme M.D.S dédiée : <https://www.mutuelle-des-sportifs.com> (rubrique « Déclaration d'accident » ; **NB** : lors de votre première connexion, il vous sera demandé de créer un compte).
- Vous avez toujours la possibilité de faire votre déclaration à l'aide du bordereau papier (téléchargeable sur le site de la Ligue) qui pourra être envoyé par :
 - Voie postale : Mutuelle des Sportifs 2/4 rue Louis David 75782 Paris cedex 16
 - Fax : 01 53 04 86 87
 - Email : prestations@grpmds.com

VOS CONTACTS AU QUOTIDIEN :

Pour toutes questions sur vos contrats (attestations, extensions de garanties, ...) :

- Nadia ESNABI - Tel. : 01 53 04 86 16 / Fax : 01 53 04 86 87
- E-Mail : nadia.esnabi@grpmds.com
- Mutuelle des Sportifs : 2/4 rue Louis David 75782 Paris Cedex 16

Un conseil :

Lors de vos déplacements, n'oubliez pas de vous munir du N° de téléphone de MAIF ASSISTANCE pour l'Assistance Rapatriement :

- Si vous êtes en **France** : **05 49 34 88 27** (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Si vous êtes à l'**étranger** : **00 33 5 49 34 88 27**.